



**FORCE OUVRIÈRE
DU SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS DU NORD**

Lille, le Lundi 15 janvier 2018

Monsieur Jean René Lecerf
Président du Conseil d'Administration
du SDIS du Nord
Hôtel du Département
51 rue Gustave Delory
59 800 LILLE

OBJET : Agression de SPP et SPV sur l'ensemble du département

Monsieur le Président,

Le 9 janvier dernier s'est déroulé dans les locaux de la Préfecture du Nord un CHS-CT exceptionnel sous la Présidence de M. Houssin, suite à l'agression caractérisée de 3 Sapeurs pompiers par une quinzaine d'individus sur la commune de Wattrelos.

Comme nous vous l'avions indiqué dans notre courrier du 7 décembre 2017, par équité devant les secours du Service Public, il est indispensable que le plan d'action élaboré par le Sdis du Nord soit déployé sur l'ensemble du Département et pas exclusivement en zones sensibles, comme cela nous fut présenté le 9 janvier dernier.

Sur ce point précis, il est à noter que la zone de l'agression, dont il fut question, ne se trouve pas en Zone dit sensible.

En outre, toujours par équité de traitement de l'ensemble du Département, nous ne pouvons cautionner la mise en œuvre, par le SDIS du Nord, d'une IAT et une NBI évolutive pour les Sapeurs Pompiers Professionnels pour les Zones sensibles et une rémunération différente pour les Sapeurs Pompiers Volontaires de la même zone.

De surcroît, la mise en œuvre de ce plan d'action présenté, les effectifs des Sapeurs Pompiers Professionnels doivent être suffisamment dimensionnés pour que les engins de secours ne partent pas en sous-effectif en intervention.

Comptant sur votre vigilance.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Secrétaire Général,

Bruno CAPPOEN